

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	4 mois	6 mois	9 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	13 —
Etranger	2 80	7 —	13 50	26 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
 Les abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

G. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Étranger	25 »	
Réclames	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Prise de Thiepval, de Combles, de Frégicourt et de Gueudecourt par les Alliés. M. Vénizélos et plusieurs hauts officiers grecs se mettent à la tête d'un mouvement séparatiste.

Les coups se précipitent sur la Somme. Hier, Combles et Thiepval sont tombés aux mains des Alliés, avec Gueudecourt, grand village situé au nord de Flers, à cinq kilomètres à peine de Bapaume, et Frégicourt, hameau qui se trouve aux portes de Combles, à l'est de la ville. Les deux dernières journées ont valu aux Français la capture de 1200 prisonniers et aux Anglais celle d'environ 4000 ennemis.

La chute de Combles et de Thiepval, si elle avait précédé la prise du terrain intermédiaire, aurait grandement facilité ; à la suite des progrès des Anglais dans la zone Courcellette-Martinpuich-Flers-Morval et de l'avance française sur le front Rancourt-Bouchavesnes, Thiepval et Combles n'étaient plus que deux îlots fatalement destinés à être englobés par une prochaine vague.

Nous avons écrit, le 16 septembre déjà, que la chute de Combles n'était plus qu'une question de jours. Thiepval semblait plus solide, à cause du voisinage de l'Ancre, qui gênait les mouvements des Anglais.

La prise de Thiepval et de Combles est le fruit des chaudes journées du 12 au 15 septembre, dans lesquelles les Alliés ont accompli l'effort le plus considérable et remporté le succès global le plus important qu'on eût enregistré depuis l'ouverture de l'offensive de Picardie. Le 5 septembre, le front des Alliés ne passait encore qu'au nord de Pozieres, de Bazentin, de Longueval, au centre de Ginchy, aux limites de Leforest et de Cléry. La puissante attaque du 12 au 15 fit tomber en leur pouvoir Courcellette, Martinpuich, Flers, Ginchy, Le Priez et Bouchavesnes. Dès lors, les Alliés étaient maîtres de tous les points dominants de la région qui s'étend de l'Ancre à la Somme et voyaient devant eux le terrain descendre vers Bapaume et Péronne. La tâche devenait plus aisée ; aussi les derniers coups ont-ils été foudroyants : Lesbœufs, Morval, Rancourt, puis Combles, Frégicourt, Gueudecourt et Thiepval sont tombés en deux jours.

L'absence de canoës dans le butin fait par les Alliés donne à croire que les Allemands ne tenaient plus le front qui vient d'être enlevé qu'à titre de position avancée et qu'ils avaient déjà évacué leur matériel vers l'arrière, dans les nouvelles positions où a été reportée la résistance principale. Rappelons que, dans l'attaque des 3-5 septembre, qui n'avait pas eu les dimensions de l'affaire actuelle, les Français avaient rallié 36 canons, dont 26 pièces lourdes.

Bapaume, Péronne et Chaulnes sont désormais les objectifs immédiats des visées françaises et anglaises.

Le plus affecté le roi est celle de l'amiral Coundouriotis, ancien ministre de la marine, membre de l'une des premières familles du pays et jouissant de beaucoup d'influence. A côté de lui, il y a encore deux séparatistes de grande marque : le général Miliotis et l'amiral Miaoulis, qui fut aussi ministre de la marine. Les équipages de deux vaisseaux de guerre, à l'instigation de leurs officiers, se sont déclarés pour la révolution et ont mis leurs bâtiments au service des séparatistes.

Le roi Constantin, qui était malade à Taïtoï, est rentré à Athènes et a fait convoquer le conseil pour hier soir mardi. Une flotte des puissances alliées est au Pirée pour influencer sur ses décisions.

En France, les projets se succèdent pour faire rendre davantage aux impôts. Le Sénat vient d'être saisi, par sa commission chargée d'étudier l'impôt sur le revenu, d'un projet de six taxes nouvelles, dont trois visent les revenus industriels et commerciaux, en remplacement de la vieille contribution de la patente, et dont trois autres frappent les bénéfices agricoles, les traitements, salaires et pensions, et le produit des professions libérales.

En comptant même très largement, ces nouvelles taxes ne donneraient qu'une plus-value de 78 millions, ce qui n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des dépenses. M. Ribot, ministre des finances, avait présenté, en mai, un projet qui faisait monter les plus-values à 275 millions, ce qui était un peu plus sérieux ; mais la commission de la Chambre n'avait pas voulu l'accepter.

Les articles que va discuter le Sénat sont un remaniement de la loi sortie en 1909 des délibérations de la Chambre, et ce remaniement était assurément nécessaire, car les députés, regardant du côté de leurs circonscriptions, avaient fait tellement de déductions en faveur de la masse des contribuables, pour frapper les plus fortunés seulement, que le système, d'après des calculs soigneusement établis, conduirait à un déficit, comparativement au rendement du régime fiscal actuel. Les sénateurs, qui ne sont pas élus au suffrage direct, auront moins d'indulgence pour les citoyens aux petites ressources ; mais il est permis de prévoir qu'ils ne ménageront pas leur travail législatif d'une façon assez rapide pour que le projet, renvoyé à la Chambre, puisse devenir loi avant le 1^{er} janvier prochain, ainsi qu'on l'espérait.

On s'était fort étonné, à Rome, de voir le drapeau de la Belgique flotter à la façade du Collège belge, le 20 septembre dernier, anniversaire de la prise de Rome par les Italiens.

Mgr de Terlaes, président du Collège belge, écrit à l'*Osservatore Romano* qu'il était ce jour-là en villégiature à Palestrina avec les élèves du collège. C'est le portier de la maison qui a pris l'initiative de cet acte singulier, tout à fait à l'insu du directeur.

Nécrologie

Le sénateur Pessina.

L'Italie vient de perdre le sénateur Pessina, professeur de droit à l'université de Naples, un des plus illustres juristes italiens et un des derniers représentants de l'école classique du droit romain.

Né en 1828, il avait consacré sa vie à l'étude de la philosophie du droit, et il fut chargé de toutes les causes célèbres. Il fut député, ministre avec Cairoli et Depretis en 1878, sénateur. M. Salandra, son ancien élève, l'avait fait nommer, l'an dernier, ministre d'Etat.

Professeur de droit et de procédure pénale à Naples, il a formé trois générations de juristes. Les meilleurs criminalistes d'Italie sont fières d'avoir été à son école. Il a écrit les nombreux ouvrages sur la philosophie du droit, la philosophie morale des anciens, la peine de mort, etc. Il combattit vigoureuse-

AU CONSEIL DES ETATS

La fin du débat militaire

Berne, 27 septembre.

La discussion finale sur le postulat Winiger, ce matin, n'a pas eu l'importance et l'animation des premiers débats. Depuis la semaine dernière, une accalmie est survenue. Les interventions qu'on attendait du côté romand ne se sont pas produites. Ce sont les représentants de la Suisse centrale et orientale qui ont fait presque tous les frais du colloque, sur lequel le discours du président de la Confédération a mis le point final.

Il était réservé à un député du Tessin, M. Gabuzzi, de faire entendre de dernier écho des protestations romandes. Il a surtout mis en évidence les heurts qui se produisent entre les officiers confédérés et la mentalité tessinoise mal comprise quelquefois en deça du Gothard. Toutefois, en sa qualité de grand juge, M. Gabuzzi ne croit pas à tout le mal qu'on dit des tribunaux militaires et il n'est point partisan de l'initiative qui en demande la suppression. Une révision du code pénal militaire et l'élargissement des compétences de la cour de cassation suffisent.

A part cette intervention du juriconsulte de langue italienne, la Suisse romande s'est tue. Nous avons vu défilé, par contre, une demi-douzaine d'orateurs parlant l'idiome de Gœthe et de Gottfried Keller. A noter que le grand poète zuricois a son homonyme au Conseil des Etats en la personne de M. Keller, député d'Argovie, dont le langage toujours clair et coulant résonne quelquefois aussi harmonieusement qu'une cantilène du barde patriote.

Les six orateurs de la Suisse allemande sont restés strictement sur le terrain du postulat Winiger. Point de diversion de grand style. Point d'allusion aux affaires en cours. Le nom du colonel de Loys n'a été prononcé que par le président de la Confédération. On a donc parlé presque exclusivement des menus incidents du service militaire, du mécontentement causé par les allures antireglementaires de quelques officiers, qui ne sont, d'ailleurs, qu'une minorité infime. On s'est plaint aussi d'une certaine incertitude dans l'octroi des congés et des dispenses. Ce fut le thème, par exemple, du nouveau discours de M. Wettstein, tandis que M. Andermatt maintenait contre M. Keller l'authenticité de la mauvaise humeur des troupes de landwehr lucernoises et zougnoises.

Tout n'est pas or par dans les critiques à l'adresse de la direction de l'armée. Quand, par exemple, M. Wettstein a blâmé les dispenses accordées à l'une ou l'autre recrue qui s'est engagée dans la garde suisse pontificale, il a été facile à M. Brügger, adjudant-général de l'armée, de justifier cette autorisation. La Suisse catholique tient, plus que jamais, au grand honneur de constituer la garde pontificale, dernier héritage d'une histoire glorieuse. La mort de Sa Sainteté Pie X et l'avènement d'un nouveau successeur de Pierre ont rendu nécessaire la présence au Vatican et au Conclave des gardiens qui avaient répondu à l'appel de la mobilisation suisse. De plus, si l'on ne veut pas que la garde périsse par voie d'extinction, il faut bien lui permettre de se recruter.

Une autre remarque de M. de Wettstein lui a attiré une amusante répartie de M. Brügger. Le représentant de Zurich s'étant plaint que l'adjudant-général eût refusé des dispenses ou congés à des fonctionnaires dont l'administration cantonale avait absolument besoin, le colonel grison a répondu de tac au tac. Le secrétaire du département militaire zuricois, raconte M. Brügger, avait demandé d'être licencié pour regagner son bureau, où l'on avait besoin de lui. La dispense lui fut accordée. Quelque temps après, on découvrit que ce fonctionnaire se prélassait dans une villégiature. Les employés qui quittent le service militaire pour s'enfermer dans un bureau sont des imbéciles, dit le facétieux fonctionnaire. Vous comprenez bien qu'on le rappela immédiatement sous les drapeaux. Et voilà comment, ajoute M. Brügger, le département militaire zuricois a été privé de son secrétaire.

L'assemblée souligne les paroles de M. Brügger d'une discrète hilarité, en songeant que le chef du Département militaire zuricois, c'est M. Wettstein lui-même.

Aussitôt, M. Wettstein se lève pour déclarer que son observation s'appliquait non pas à son secrétaire, mais aux fonctionnaires de la direction de police retenus pendant plusieurs mois au service militaire.

A côté de ces légères passes d'armes, il y en a eu une autre plus sérieuse. L'allusion faite, l'autre jour, par M. Legler, de Glaris, à un gros scandale militaire dont on parle en Suisse orientale a été éclaircie par le chef du Département militaire lui-même. Il s'agit d'un souper qu'une école d'aspirants de cavalerie avait organisé pour célébrer son licenciement. Cette agape fut suivie d'un tour de valse. La chaleur communicative

du Janquet aidant, on fit une grande casse de vaisselle et de bouteilles. Il parut que certains officiers aiment à manifester leur joie en brisant la porcelaine. On paya la casse. Les frais ne furent d'ailleurs pas aussi considérables qu'on l'a prétendu. A la suite de cette escapade, ordre a été donné de supprimer ces sortes de festins. Les fins d'école, conclut M. Decoppet, seront désormais plus moroses.

M. Legler ne se tient pas pour édifié. On lui a raconté d'autres détails plus scabreux sur cette soirée. Le démocrate glaronnais demande qu'on réagisse sérieusement contre « une démolition » du corps des officiers.

Le discours du président de la Confédération reste la pièce de résistance de ce débat.

La discussion

M. Leumann (Thurgovie) se demande s'il est bien opportun d'ouvrir une enquête sur les incidents du service militaire au moment où notre armée se dévoue à la frontière pour la sécurité de notre pays. En général, nos troupes sont bonnes et les officiers comprennent leur devoir. Mais il y a des exceptions. Il faudrait que tous les officiers suivent les instructions du règlement. Quelques-uns d'entre eux manquent d'éducation.

M. Gabuzzi (Tessin). Il y a des officiers qui ne comprennent pas l'âme de nos soldats. Notre canton, trop petit pour influencer sur la politique de la Confédération, souffre beaucoup de choses qui froissent notre petite patrie de langue italienne. On ne doit pas oublier que les officiers d'instruction doivent s'adapter au caractère de notre armée. La discipline indispensable ne doit pas dégénérer jusqu'à ravaler la dignité du citoyen.

L'initiative pour la suppression des tribunaux militaires a réuni beaucoup de signatures. On a exagéré les fautes de la justice militaire. Il suffirait de réviser le code qui les régit et d'élargir, en particulier, les compétences de la cour de cassation.

N'y aurait-il pas lieu de réduire l'effectif de la mobilisation ? La Suisse n'a couru jusqu'à présent aucun danger. La mission humanitaire de la Suisse lui a acquis beaucoup de sympathies et des assurances renouvelées lui ont été données pour la sauvegarde de sa neutralité. On pourrait donc alléger les charges du service actif. L'opinion du pays est qu'on n'a pas besoin de maintenir sur pied d'aussi gros effectifs.

M. Keller (Argovie) trouve qu'on peint les choses trop en noir. Etant officier lui-même, il n'essayera pas de se blanchir. Mais, il a pu constater que, dans la dernière école des sous-officiers lucernoises et zougnoises, on n'a maltraité personne ; on a simplement usé de la sévérité nécessaire. Le commandant des fortifications de Morat a rendu hommage au travail ardu accompli par la landwehr lucernoise et zougnoise. Le mécontentement qui s'était fait jour au commencement s'est dissipé à la fin du cours. Le *Vaterland* du 8 septembre a publié un article très élogieux sur le défilé du régiment de la landwehr à Lucerne. On voit par là que la sévérité des chefs avait produit de bons résultats.

L'orateur démontre, par un relevé statistique, que le tiers de son régiment a réussi à se faire dispenser du service en 1915.

Malgré les plaintes et les ennuis passagers, l'orateur reste optimiste. Il est persuadé que le peuple suisse, dans sa grande majorité, veut une armée bien instruite et bien entraînée.

Les réminiscences historiques de l'orateur lui apprennent que, autrefois, les Confédérés ne craignaient pas les rudes exercices de la guerre.

Si nous votons pour le postulat Winiger, conclut M. Keller, c'est pour indiquer seulement nos combats certains exagérations et exorbitances. En cela, nous ne sommes pas en contradiction avec la direction de l'armée. Nous demandons que les officiers ne tendent pas trop la corde de l'autorité qui leur est confiée. Nous condamnons aussi l'orgueil de certains officiers, qui se mettent au-dessus de tous les règlements. En terminant, l'orateur exprime le vœu que les troupes de landwehr ne soient pas toujours employées à des travaux aux fortifications. Il exprime, en outre, le vœu que ces troupes ne soient pas toujours en service au même endroit. Trois années durant, la landwehr argovienne a été envoyée au Hauenstein. Pourquoi pas aussi au Tessin ?

M. Huber (Uri) se plaint des longueurs du service dans la montagne, aux dépens des travaux des champs. Les soldats ne disent rien des dures fatigues du service ; mais on désirerait celui-ci moins prolongé et les dispenses nécessaires pour les travaux de la campagne, pendant la bonne saison. Le service des étapes surtout aurait besoin d'une réforme. Autrefois on critiquait les colonels politiques. Aujourd'hui, on se plaint du contraire. Les colonels ne tiennent pas assez compte des exigences de la vie civile. Quant à moi, dit l'orateur, je n'ai cessé de dire à nos gens que ces temps extraordinaires exigent aussi des sacrifices extraordinaires. Mais cela n'empêche pas qu'on devrait se borner à ces mesures absolument nécessaires et tenir compte des besoins économiques.

M. Wettstein tient à déclarer qu'il n'a pas critiqué le Conseil fédéral au sujet des mesures

ordonnées pour le 3 septembre. Il s'en est pris surtout aux instructions de l'état-major. En ce qui concerne les congés et les dispenses, on devrait éviter l'arbitraire. Le hasard, pour ne pas dire autre chose, préside souvent aux dispenses.

M. Andermatt (Zoug) maintient malgré les dires de M. Keller que le mécontentement a régné jusqu'à la fin et résume encore actuellement dans les troupes zougnoises. Le commandant du bataillon qui a fourni un rapport si optimiste n'a pas connu le véritable état d'âme des soldats. L'appellation de *Schwelmund* qu'on distribue aux soldats de l'école et aux recrues devrait être épargnée au moins aux vieux soldats de la landwehr. Le postulat Winiger manifeste la volonté de mettre fin à ces abus.

M. Brügger (Grisons) : Le service d'hiver que M. Huber voudrait substituer au service d'été serait bien plus pénible et ne produirait pas les mêmes résultats. On cherchera néanmoins à tenir compte, dans la mesure du possible, du vœu du représentant d'Uri. En général, la direction de l'armée prend en considération les vœux exprimés par l'assemblée fédérale.

Les commandants de troupes se plaignent du trop grand nombre de dispenses. Ils n'aiment pas surtout qu'on leur enlève les meilleurs éléments, tels que les étudiants. La critique est aisée, mais l'art est difficile.

Par courtoisie internationale, on a dispensé du service le personnel suisse des légations, à la demande des ministres. On a aussi accordé des dispenses aux recrues de la garde pontificale, car la Suisse catholique tient à l'honneur de conserver cette garde.

Discours du président de la Confédération

M. Decoppet, président de la Confédération, déclare accepter le postulat Winiger, sous réserve des considérations qu'il exposera. Ce postulat a sa source dans le mécontentement ; mais les choses militaires sont-elles l'unique source de ce mécontentement ? Comment notre peuple, encastré dans le conflit européen, n'en souffrirait-il pas ? Il y a d'abord les troubles économiques. Les Etats belligérants ont pris des mesures qui ont obligé la Confédération, à son tour, à prendre une série de mesures extraordinaires. Les charges de la mobilisation ne sont pas seules à peser sur le pays. Ajoutez à cela que l'opinion publique accueille avec empressement les bruits les plus étranges. L'agitation ne provient pas cependant des incidents militaires à eux seuls. Nous ne méconnaissons pas la justice de quelques critiques ; mais, en même temps, nous vous demandons de joindre vos efforts aux nôtres pour rétablir le calme et le sang-froid.

Depuis le début de la guerre, les écoles de recrues ont été consacrées à l'instruction individuelle du soldat. Pour le soldat, l'école ainsi organisée devient plus monotone. C'est peut-être là une des causes du découragement dont a parlé M. Winiger.

Quant aux méthodes employées dans les écoles de recrues et dans l'armée, les instructions du Département militaire de 1908 sont encore en vigueur. Elles montrent combien l'esprit qui présida en haut lieu à leur élaboration sont conformes aux principes dont on réclame aujourd'hui l'application. Elles nous disent, en particulier, que l'autorité de l'officier dépend beaucoup de sa tenue. Les hommes doivent être traités convenablement et rationnellement. La dignité du caractère doit être respectée, etc.

Est-il possible de caractériser en termes plus justes ce que doivent être les officiers ? Ces instructions ont été rédigées, pour une bonne part, par le général actuel.

La nature humaine n'est point parfaite. Pourquoi demander à l'armée la perfection, qui n'existe nulle part. Les officiers qui méconnaissent les instructions du Département militaire sont une minorité infime. Le spectacle que donne notre armée depuis deux ans corrige amplement les défauts parlés. N'avons-nous pas vu récemment la 2^e division rentrer joyeuse au milieu d'une population joyeuse de la recevoir ?

Le drill a existé de tout temps. Aucune armée sans dressage. Le règlement dit ce que doit être ce dressage. Les attitudes grotesques ne sont pas réglementaires. Le Département militaire a ordonné notamment de revenir au pas normal cadencé.

En ce qui concerne l'affaire du colonel de Loys, ce qu'il importe de préciser ici, ce sont les raisons qui ont déterminé le Conseil fédéral à intervenir. Nous pensions que la publication de la lettre du colonel dans le *Solothurner Zeitung* avait été voulue. Ensuite, nous avons appris que le colonel de Loys n'avait pas voulu la publicité et que, en outre, il déclarait n'avoir pas eu l'intention de blâmer le Conseil fédéral. Nous n'avions aucune raison de douter de la parole de cet officier.

L'affaire signalée par M. Legler se réduit à ceci. A la fin d'une école de cavalerie de la Suisse orientale, les officiers ont fêté la clôture par un banquet et des danses, à la suite desquels la jeunesse entraînée a brisé un peu de vaisselle. La valeur du dommage n'a pas été aussi considérable qu'on l'a dit. A la suite de ce factieux incident, ordre a été donné aux comman-

décision de quelq'un
 a rejoignant, il la vit
 ante, qui jusqu'alors ne
 le l'obscurité environ.

ra-t-elle. Et pas de la
 quelque part, dans une
 ons. Vous trouverez une

aps d'ouvrir la bouche,
 franchir le seuil et re-
 tout, à l'intérieur, dans
 dit le genrement de la
 froiture de jupes ; elle

(A suivre.)

s nouvelles

ropfen, par J.-H. Mehin,
 Floury, éditeur, 1, Dou-
 Prix : 1 fr. 50.

qui se pose aujourd'hui,
 le que la diplomatie fran-
 avec, en outre, le progrès
 accompli dans tous des do-
 ya la Pologne du nombre
 e, en partie la cause, et
 n point, l'excuse des luo-
 npe a été en proie.

état de choses, de songer
 n possible pour rendre ce

ndent :

pprenants du
 amment dans
 e, de vices d'
 s puissants
 s de la recom-

emme, à L.

age aussi pour
 borieuses, il a
 s.

omme, à W.

o. Je la prends
 rés absorption
 coup mieux.

emme, à T.

at essayé moi-
 rée, car, après
 s amérique,
 s malades qui
 ge-femme, à L.

résultat pour
 un excellent
 res personnes
 s expérimenté
 de recommander
 -emme, à M.

et d'une forêt
 ublicques

ain, à deux heures
 Châtel-Saint-Denis,
 r cause de partage,
 aise rière la commune
 ale de 43 poses, provenant
 i, rivières, en son vivant,
 e des conditions de vente
 a soussigné.

P 4559 F 417

g. Chaperon, huissier.

ccasion

—, 650.—, 700.—
 très modérés.

acture. — Escompte au
 4388

CH, Vevey

BOIS

laine expose en vente, par

iron 100 billions

ane, à proximité immédiate
 de Fribourg.

à M. Bongard, forestier
 lions, consulter M. Alzet
 devront être parvenues
 du soir.

H 4517 F 4177

réfariat communal.

dique

o exposera en vente, aux
 orsery, Jeudi 29 sep-
 rmoire antique, 1 grande
 1 table de nuit, 1 canapé,
 1 charette à 2 roues,
 lingerie, services, vaiss-
 P 4507 F 4435-1158

OUR

chargée d'autre
 qu'à nouvel avis

8dl.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Chambres fédérales

Berne, 27 septembre. Le Conseil des Etats a entendu, ce matin mercredi, une communication de son président, M. Pylhon, déclarant qu'il n'était pas possible de clore la session avant mercredi prochain...

Bulletin bulgare

Sofia, 27 septembre. Communiqué bulgare du 26 : Front de Macédoine. Sur la Skarapatchka-Planina, dans le village de Brestitza, une de nos colonnes a surpris et dispersé un bataillon du régiment français 252 et capturé quelques dizaines de prisonniers...

Bulletin russe

Pétrograd, 27 septembre. Communiqué officiel du grand état-major, le 26 septembre après midi : Un avion ennemi, d'un type semblable aux Ilija-Mourometz est apparu sur la gare de Hengzenberg, où il a lancé des bombes qui n'ont pas causé de dégât.

Le « Bremen » retrouvé

Berlin, 27 septembre. Wolff. — L'arrivée en Amérique du sous-marin de commerce Bremen qui est confirmée aux journaux de Brême, est saluée par la presse avec une vive satisfaction.

L'Allemagne aux Etats-Unis

Milan, 27 septembre. De Londres au Corriere della Sera : Selon des dépêches de New-York, l'Allemagne ferait de nouveau de grands efforts afin d'obtenir l'intervention des Etats-Unis en faveur de la cessation des hostilités.

Démanti

Vienne, 27 septembre. (B. C. V.). — Un journal genevois affirme que « l'évêque de Durazzo, Kaciorni, a été enlevé par les autorités austro-hongroises à Scutari et transporté à Durazzo au moyen d'un aéroplane pour être livré à la justice militaire... »

Espagne et Italie

Rome, 27 septembre. Le Giornale d'Italia dit que l'ambassadeur d'Espagne auprès du gouvernement italien, M. Pina y Millet, qui rentre à Madrid à la suite de l'évolution de la politique espagnole, sera remplacé par le marquis Villa-Urrutia, ancien ministre des affaires étrangères...

Tunnel effondré

Amsterdam, 27 septembre. On annonce de la frontière au Telegraaf : Une portion du tunnel de la nouvelle ligne Aix-la-Chapelle-Visé s'est effondrée vendredi après de Heimmerich, en Belgique. 25 ouvriers ont été tués.

FRIBOURG

Les trains d'internés. Le bruit ayant couru que les convois d'internés civils recommenceraient à traverser la Suisse aujourd'hui, mercredi, nous avons demandé à l'autorité de police ce qu'il en était. La nouvelle est fautive.

Tribunal cantonal. M. Marcel Gachet, licencié en droit, d'Estavayer-le-Lac, a été nommé greffier du tribunal cantonal.

Conservatoire-académie de musique. La rentrée des cours est fixée au mercredi 4 octobre prochain : tous les élèves, anciens et nouveaux, sont tenus de se faire inscrire au bureau du Conservatoire. Les inscriptions seront reçues tous les jours entre 11 h. et midi ou 6 et 7 h. le soir, dès le 28 septembre au 4 octobre (pour les cours de chant et de piano jusqu'au 8 octobre).

Après la fête. On nous écrit de la contrée française du Lac, en date de lundi : Hier, dimanche, une automobile portant l'écusson bernois, venant de Fribourg et se dirigeant sur Morat, stoppa, et l'un des occupants me demanda l'honneur de qui on dansait sur un pont élevé au bord de la grande route.

Incendie. Le feu a détruit, la nuit dernière, à Pratsy (Treyvaux), un four qui était la propriété de M. Alfred Schoz. Le petit bâtiment a été entièrement consumé.

Eramen. Un de nos jeunes compatriotes, étudiant à Berne, M. Adrien Tschachli, fils de feu M. le président Tschachli, de Morat, vient de passer avec la première note l'examen de maturité.

La flottille du lac de Neuchâtel. Des journaux annoncent que pour mieux assurer sa situation financière, la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat songe à se défaire de deux des unités les plus anciennes de sa flottille, l'Helvétie et le Hallwyli.

Ohute de bicyclette. Lundi soir, un accident de bicyclette est arrivé à un jeune homme d'Estavayer-le-Lac, M. C. D., au moment où il descendait, à une allure modérée, la route Montborel-La Vonnasse. A un détour de la route, la fourche du vélo se rompit, et M. C. D. fut projeté par-dessus le guidon sur la route. Il se releva avec des contusions à la tête et aux jambes.

Statistique hôtelière. Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant la semaine du 10 au 17 septembre : Suisse, 430 ; Amérique, 25 ; Asie, 1 ; Belgique, 3 ; Suède, 2 ; France, 106 ; Hollande, 42 ; Italie, 22 ; Russie, 12 ; Grèce, 2 ; autres pays, 2. Total : 647.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG. Musique la « Concordia ». — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2 bien précises, reprise définitive des répétitions.

L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS est un produit hygiénique et antiseptique indispensable. Sur le front roumain. Havas. — Selon des renseignements parvenus à Pétrograd, la division de volontaires ser-

légation que le colonel de Loye a reçu de son collègue, le colonel Wikholz, et qu'on nous prie d'insérer parce qu'il n'a pu en être fait communication à la troupe en temps voulu : Au colonel divisionnaire de Loye, Soldeur.

La protestation d'un Français

On nous écrit : Rentrant d'une mission en Suisse, permettez-moi de vous envoyer tout d'abord l'hommage de mon infinie reconnaissance pour tout ce que j'ai pu admirer dans votre noble patrie sur le terrain des œuvres d'assistance et de charité. Un mot, un seul mot peut résumer ce qu'on éprouve à la vue de tant de merveilles : C'est sublime ! Nous savions déjà, en France, à quelle hauteur peut s'élever chez vous le sens de la fraternité humaine : 1870 nous l'avait appris. Qui niera pourtant que cette horrible guerre n'ait ajouté à l'éclat de cette incomparable couronne ?

Et c'est précisément pour cela que mon cœur de Français et de prêtre a saigné devant certains spectacles et que je considère comme un double devoir d'en féliciter ici la manifestation. Devoir envers la Suisse d'abord, que cet outil des règles de l'hospitalité outrage, devoir envers la France honnête et chrétienne, qui entend se désolidariser de l'infamie qui en pourrait rejeter sur elle.

Et c'est précisément pour cela que mon cœur de Français et de prêtre a saigné devant certains spectacles et que je considère comme un double devoir d'en féliciter ici la manifestation. Devoir envers la Suisse d'abord, que cet outil des règles de l'hospitalité outrage, devoir envers la France honnête et chrétienne, qui entend se désolidariser de l'infamie qui en pourrait rejeter sur elle.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE Du 27 septembre BAROMÈTRE. Graphique montrant les variations de température et de pression.

THERMOMÈTRE O. TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale. Neugeux. Pluies. Vent du sud-ouest. NEURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE REMÈDE SOUVERAIN KEFOL

UISSE. Procédés. Méthode pour être moins fatigué. Kéfol.

Michel écrit de Berne. Les députés radicaux ont assisté à la séance de reconnaissance aujourd'hui.

